Organisé par la Commune et l'Association des Amis de Saint Sulpice le Dunois (23)

9.10.11.12 août 2019

Stage Public de Formation Vocale

À l'Eglise de Saint Sulpice le Dunois

Formatrice :

Marie-Madeleine DUCHIER

Cantatrice - Professeur de chant

En partenariat avec la CREUSE le Département

Stage 2018

Douze stagiaires ont participé au stage de formation vocale proposé par la cantatrice et professeur de chant Mme Marie-Madeleine DUCHIER en l'église de Saint Sulpice le Dunoise en date du 08 au 11 août 2018.

Article paru dans le magazine municipal n°59

Les 8, 9,10 et 11 août 2018, le stage organisé par la commune et dirigé par Marie Madeleine Duchier, cantatrice, a remporté, comme chaque année, un vif succès.
Parmi ces stagiaires, nous avons eu deux creusois, un indrien, et neuf personnes de la région parisienne.
Tous ont été enchantés par ce stage de chants lyriques, notre artiste sulpicienne, qui est un professeur de chant renommée, leur demande un travail intense, en leur apprenant toutes les techniques de la voix. Elle sait leur transmettre son amour du chant et de la musique. Le stage a été accompagné au piano par Jeyran Ghiaee et Fabian Liesenfeld .

Les avis des stagiaires:

Un imprimé est remis à chaque stagiaire pour qu'il puisse exprimer son avis sur divers thèmes.
Voici quelques extraits des réponses:
Les raisons d'inscriptions au stage :

« par amour du chant et sur les recommandations de mes amis .»
Je viens depuis si longtemps que je n'ai plus de véritable raison à part le plaisir d'être
ensemble pour chanter. »
« très bon professeur, lieu agréable avec bonne sonorité . »

Ce stage a t-il répondu à votre attente?

« c'est la beauté des exemples: voix très naturelle, fluide, expressive »
« Marie-Madeleine offre à tous et à chacun la possibilité d'apprendre de recevoir son enseignement là ou il en est. Elle permet des progrès rapide. »

Observations quant au déroulement du stage :

« Stage très intense. Enseignement de grande qualité. Mme Duchier ne se ménage pas et dispense ses conseils avec une grande générosité. »
« je remercie Marie-Madeleine qui nous transmet son amour du chant et de la musique ainsi que Jeyran et Fabian dont l'attention n'est jamais en défaut .»
« stage bien rythmé dans une ambiance sympathique et décontracté propice à la mise en confiance. Bonne progression dans la répétition d'exercices variés les deux premiers jours puis mise ne place pratique des techniques travaillées dans diverses pièces proposées par les stagiaires. »

PROGRAMME DE TRAVAIL 2019

Le stage est assuré par Marie-Madeleine DUCHIER, cantatrice et professeur de chant
Accompagnement au piano par Jeyran GHIAEE et Fabian LIESENFELD

Séances du vendredi 9 août : Premier principe technique

I) *Stage formation vocale :* 1 - de 10h00 à 12h30
Cours d'interprétation 2 - de 16h30 à 19h00

Séances du samedi 10 août : Deuxième principe technique

II) *Stage formation vocale :* 1 - de 10h00 à 12h30
Cours d'interprétation 2 - de 16h30 à 19h00

Séance du dimanche 11 août :

III) *Stage formation vocale :*
Cours d'interprétation 1 - de 16h30 à 19h00

Séances du lundi 12 août : ***(sous condition l'après-midi) :***

III) *Stage formation vocale :* 1 - de 10h00 à 12h30
Cours d'interprétation 2 - de 16h30 à 19h00

Les séances de travail sont publiques.

RENSEIGNEMENTS

Sur le contenu et le déroulement du stage :
Marie-Madeleine DUCHIER
26 avenue Pasteur 94250 Gentilly : 01 83 42 35 11
14 rue de l'ancienne gare 23800 Saint-Sulpice-le-Dunois : 05 55 89 09 00

Inscriptions : Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois
Mairie – 1 place du souvenir 23800 Saint-Sulpice-le-Dunois
Tél.: 05 55 89 08 17 - Courriel : mairie.st.sulpice.le.dunois@orange.fr
Horaires ouverture au public : lundi - mardi – mercredi - jeudi - vendredi
de 9h00 à 12h. et de 14h00 à 17h.00
samedi de 9h00 à 12h.

DÉCOUVERTE DU PAYS DUNOIS :

Profitez de vos temps de liberté ou prolongez votre séjour pour découvrir les richesses et les paysages du Pays Dunois et de la Creuse.

Office de Tourisme de la Vallée des Peintres
05.55.89.24.61
81, Grande rue 23800 Dun-le-Palestel
info@tourisme-valleedespeintres-creuse.com

SAINT SULPICE LE DUNOIS

L'Eglise de St-Sulpice-le-Dunois est surprenante par son architecture. Témoin de l'histoire, c'est un remarquable édifice d'origine romane qui remonte au XIIème siècle, dont il a notamment conservé la nef et un portail occidental orné en tracé brisé à trois voussures. Il a subit des remaniements et modifications aux XIVème et XVème siècles où il a été fortifié et agrandi.

Adossée à la nef romane, une très rare maison-tour de six étages sur base carrée du XIVème siècle, récupérée en clocher, est reconnue comme l'une des plus anciennes demeures de la région. Elle domine le bourg et la campagne du haut de ses vingt-cinq mètres à la pointe du toit à quatre eaux.

La structure de l'église a été entièrement restaurée fin 2007/début 2008.

Le Mas-Saint-Jean est un village typique où se situe une **Chapelle** probable vestige d'un château féodal : il est dit que vers 1430 Jeanne d'Arc serait venue y prier. La Chapelle est dominée par un **magnifique tilleul âgé de plus de 400 ans**.

Le Bois de Chabannes et la campagne environnante, paradis des amoureux de la nature, sont propices aux promenades et randonnées au cours desquelles vous pourrez découvrir , dans la traversée du bois, la « **Font d'ô loups** » signalée par une pierre haute de la forme d'un menhir.

Fête locale annuelle le 15 août

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Un minimum de huit inscriptions au stage complet (reçues à la date du 06 juillet 2019) conditionne le déroulement du stage.
A défaut, il sera annulé.
Si le minimum de dix inscriptions au stage complet de six demi-journées est atteint, le stage se prolongera d'une demi-journée.

DROIT D'INSCRIPTION : 160 euros stage complet

- 110,00 euros pour deux jours (4 séances) - 60,00 euros pour un jour (deux séances)
- *La demande d'inscription s'effectue à l'aide du bulletin auquel doit être joint le règlement,* ***avant le 06 juillet 201 9***

L'inscription vaut engagement ferme du stagiaire.

SÉANCES PUBLIQUES :

- Des auditeurs pourront assister aux séances du stage moyennant un droit de 3 euros par séance, 5 euros par journée, 12 euros pour le stage complet.
- *Sans inscription préalable : les auditeurs sont tenus d'arriver au plus tard cinq minutes avant le début de la première séance à laquel ils désirent assister*
- *Inscription préalable : auprès du secrétariat de mairie à partir du 20 juillet 2019*

BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE
de FORMATION VOCALE

des 9.10.11.12 (15 heures - possibilité 18 heures suivant nombre de stagiaires) août 2019 à Saint-Sulpice-le-Dunois

Bulletin à adresser en mairie de Saint-Sulpice-le-Dunois avant le 06 juillet 2019

Je soussigné

NOM Prénom .....

ADRESSE.....

.....

.....

Téléphone..... Portable .....

Courriel .....

Demande mon inscription au stage de formation vocale.

Je règle le montant du droit d'inscription, soit 160 euros -
par chèque ci-joint à l'ordre de : Commune de Saint-Sulpice-le-Dunois.

L'inscription vaut engagement ferme du stagiaire.

Stage Public de Formation Vocale

9.10.11.12 août 2019

(15 heures - possibilité 18 heures
suivant le nombre de stagiaires)

Saint Sulpice le Dunois

23800

Bulletin d'inscription à retourner avant le 06 juillet 2019 accompagné de votre règlement, à :

Commune de Saint Sulpice le Dunois – Mairie – 1 place du souvenir
23800 Saint-Sulpice-le-Dunois